

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche  
Service Développement des Grands Projets  
10214

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 29 JUIN 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. HENRI PONS**

**OBJET : Plan Mobilité : Acquisition de bus électriques pour le BHNS Aixpress à Aix-en-Provence**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'aménagement du territoire hors Marseille et à la mobilité, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Notre Commission permanente par sa délibération n°110 du 15 décembre 2017 a accordé à la Métropole Aix-Marseille-Provence, une subvention de 25,5 M€ pour la réalisation de l'Aixpress, Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) entre Saint-Mitre des Champs et le pôle d'échanges du Krypton à Aix-en-Provence.

Cette ligne de 7.2 km reliera plusieurs pôles d'échanges et parcs relais, desservira les grands quartiers d'habitat social d'Aix-en-Provence, le centre-ville et les facultés. Les travaux de réalisation ont débuté en 2017 pour une mise en service prévue en septembre 2019.

Avec une fréquence de passages de 7 minutes à l'heure de pointe, le BHNS affichera une meilleure performance que celles des lignes actuelles sur cet axe, fortement pénalisées par la congestion aux heures de pointe. Les études socio-économiques ont estimé que la fréquentation devrait atteindre 16 000 voyages/jour.

Afin d'exploiter cette ligne au moyen d'une flotte de véhicules propres, réduisant les émissions polluantes et autres nuisances, tout en garantissant un niveau élevé de performance énergétique, le programme d'acquisition du matériel prévoit :

- l'acquisition de 15 autobus 100% électrique de 12 mètres ;
- la mise en place d'un dispositif de recharge pour le remisage ;
- la mise en place d'un dispositif de recharge rapide sur les deux terminus de la ligne ;
- des travaux d'intégration sur le centre de maintenance.

Il est à noter que l'acquisition de ces bus électriques a été confiée par la Métropole Aix-Marseille-Provence à la RDT13 dans le cadre de l'avenant n°2 au Contrat d'Obligations de Service Public conclu en 2017.

Le coût total de cette opération est estimé à 15 M€HT et la participation sollicitée du Département s'élève à 7,5 M€ soit 50%.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL